

## Protection de la jeunesse autochtone : des avancées reconnues, mais la voix des Autochtones en milieu urbain doit être pleinement entendue

**Wendake, 4 juin 2026** – Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) accueille favorablement la publication du rapport du Protecteur du citoyen sur la protection de la jeunesse autochtone, tout en rappelant l'importance de mieux prendre en compte les enjeux des Autochtones vivant en milieu urbain.

Le rapport met en lumière des enjeux structurels persistants, notamment en matière de prévention, de continuité culturelle et de collaboration entre les institutions publiques et les organisations autochtones. Il rappelle également que les enfants et les jeunes autochtones demeurent surreprésentés en protection de la jeunesse, en raison notamment du manque d'accès à des services adaptés et culturellement sécuritaires.

Or, cette réalité prend une forme particulière en milieu urbain, où vivent aujourd'hui plus de la moitié des Autochtones au Québec. Dans ces contextes, les familles font face à des enjeux spécifiques : mobilité accrue, rupture des liens avec la communauté d'origine, fragmentation des services et méfiance envers les institutions, autant de facteurs qui complexifient l'accès aux ressources et peuvent retarder les interventions.

Pour le RCAAQ, ce constat vient confirmer la nécessité de reconnaître pleinement le rôle des Centres d'amitié autochtones. Alors que les populations autochtones en milieu urbain sont en constante croissance, leurs réalités demeurent encore trop souvent sous-représentées dans l'élaboration des politiques publiques et dans l'organisation des services.

Le rapport met également en évidence que les organisations autochtones en milieu urbain sont trop fréquemment impliquées tardivement dans les trajectoires des familles, alors qu'une intervention précoce est déterminante pour éviter les placements.

Le RCAAQ rappelle que la mise en œuvre des recommandations nécessitera :

- une reconnaissance formelle du rôle des organisations autochtones en milieu urbain
- une participation structurée dès les premières étapes des interventions
- un financement stable et pérenne permettant d'agir en prévention

Enfin, le RCAAQ souligne l'importance de poursuivre la mise en œuvre des appels à l'action de la commission Viens (CERP), qui demeurent essentiels pour transformer les relations entre les Autochtones et les institutions publiques.

« Les recommandations du rapport ne pourront porter leurs fruits sans une implication réelle et soutenue des acteurs autochtones sur le terrain. Le RCAAQ est prêt à travailler étroitement avec le gouvernement et les partenaires afin de développer des solutions durables, adaptées aux réalités des Autochtones, notamment en milieu urbain. »

*Tanya Sirois, directrice générale du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec*

## À propos du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec est formé d'un réseau de 11 Centres d'amitié présents dans 14 villes du Québec qui rejoint les Premières Nations et les Inuit en leur offrant des services culturellement pertinents et sécurisants, qui contribuent à l'harmonie et à la réconciliation entre les peuples dans les villes au Québec. Les Centres d'amitié autochtones sont la plus grande infrastructure de services urbains pour les Autochtones, offrant une gamme de services intégrés dans une variété de secteurs tels que la santé et le mieux-être, la justice, l'inclusion sociale, l'éducation, l'employabilité, la petite enfance, la jeunesse et bien plus.

Renseignements :

Florence Picard

Conseillère en communication

[florence.picard@rcaaq.ca](mailto:florence.picard@rcaaq.ca)

